

# Les Elections Municipales

15, rue d'Angleterre, 15 - LILLE - 1, rue des Sept-Agaches (Grand'Place)

CONDITIONS		BUREAU D'ANNONCES	
Par la poste, Un an	30 francs	Annuaire	4,00
Six mois	18 francs	Reclames	2,00
Trois mois	10 francs	Publicite	1,00
Departements non-limitees et Etranger, port en sus.		Chronique locale	1,00
		Reclames Nord	1,00

## Les Elections Municipales DU 5 MAI 1912

### A LILLE

#### La Municipalité Ch. Delosalle acclamée

#### A MOULINS-LILLE

Une importante réunion à laquelle assistaient plus de cent électeurs de Moulines-Lille, a eu lieu hier soir, salle de l'Alliance. Cette réunion était présidée par M. Wauquier, conseiller municipal, entouré de MM. Binault, Brackers d'Hugo, Dambrine, Gossart, MM. Bana, Léonard Danel, Deios, Duponchelle, Gronier, Lesot, conseillers municipaux.

Tout à l'our, MM. Wauquier, Dambrine, Gronier, Léonard Danel parlèrent de l'œuvre de la municipalité sortante, tous se firent applaudir par l'auditoire.

Puis, M. Brackers d'Hugo, l'orateur populaire dans un langage clair et précis, parla de l'œuvre financière, des travaux, et cita, avec preuves à l'appui, certaines économies faites au budget.

M. Wauquier termina en demandant que chacun fasse son devoir et dimanche 5 mai, le drapeau tricolore de l'Union Républicaine lilloise flottera pour 4 ans sur l'Hôtel-de-Ville.

**Union Républicaine Lilloise.** — La réunion du comité central des 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> bureaux aura lieu jeudi 2 mai, à 8 heures 1/2 précises du soir, dans la salle du Nouveau-Lille, rue Léon-Gambetta, 265 (entrée rue de Chaufour).

Ordre du jour : Elections municipales du 5 mai ; Organisation des bureaux ; Annonces, scrutateurs, dépouillement, service de malades, etc., etc.

Une grande réunion privée aura lieu vendredi 3 mai, à 8 heures 1/2 précises du soir, dans la salle du Nouveau-Lille, rue Léon-Gambetta, 265 (entrée rue de Chaufour).

Union Républicaine Lilloise. — Une grande réunion privée aura lieu dans la salle de l'Alcazar, jeudi 2 mai, à 8 heures et demie du soir, sous la présidence de M. Gossart, président du comité électoral de la 2<sup>e</sup> circonscription, avec le concours assuré de MM. René Baudouin, Fl. Binault, Brackers d'Hugo, L. Crépy-Saint-Léger, Léon Dambrine, adjoints au maire.

### A LOMME

#### GRANDE MANIFESTATION

#### en l'honneur de la Municipalité sortante

A Lomme, comme partout ailleurs, du reste, il suffit de faire appel aux bonnes volontés pour qu'immédiatement elles se manifestent et avec un empressement qui ne diminue pas.

C'est ainsi qu'à dimanche dernier, tous les membres de l'Union Sociale et Patriotique, ayant été convoqués, la grande salle des fêtes de l'Estaminet Louis Falot se trouve presque comble.

Et c'est devant ce magnifique auditoire composé d'ouvriers — mais des ouvriers honnêtes — que M. Nicolle, maire sortant, jusqu'à dimanche soir seulement — prit la parole.

Il adressa d'abord tous ses remerciements à M. Charles Falot, maire de Caynghehem, qui avait bien voulu venir prendre place au bureau pour souligner davantage encore par sa présence l'importance que doit avoir pour les élections de dimanche prochain pour l'avenir de notre chère Patrie.

Puis, en termes élogieux et des plus aimables, il présenta l'orateur annonceur : M. Florent Binault, son ami intime, ancien compagnon de plume, aujourd'hui compagnon de lutte, non plus pour se disputer les lauriers, mais pour travailler côte à côte au relèvement de la nation déshonorée par la bascule de politions haineux qui se sont succédé au pouvoir depuis vingt ans.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

M. Binault se leva tandis que la salle éclata en bravos et applaudissements. Il déclara qu'il était d'avis de ne pas laisser au vainqueur de dimanche, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard, le droit de se faire élire à la tête de la municipalité sortante, et qu'il n'y a aucune raison, car c'est un vainqueur d'un jeu de hasard, qui n'est que le vainqueur d'un jeu de hasard.

### A LA MADELEINE

L'Union Républicaine Madeleinoise vient de porter à la connaissance de la population, sa profession de foi. En voici les passages essentiels :

« Vous avez devant les yeux les nombreux travaux exécutés par la municipalité sortante : Pavages, aqueducs canalisations d'eau, Jardin et place publique, salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, école maternelle du Centre, les travaux battaient à l'unisson pour le succès de la liste libérale, succès qui ne fait pas de doute, et au premier tour !

Mes adversaires me reprochent aussi de parler de la situation de patriotisme ! Comment des Français peuvent-ils me faire de pareils reproches !

Où j'aime ma Patrie par dessus tout ! Et c'est pour elle que je veux me dévouer corps et biens !

Une ovation indescriptible est faite à M. Nicolle, suivie d'une clamor retentissante de Vive Nicolle ! Et un « vivat » termine cette splendide réunion dans laquelle tous les citoyens battaient à l'unisson pour le succès de la liste libérale, succès qui ne fait pas de doute, et au premier tour !

« Vous avez devant les yeux les nombreux travaux exécutés par la municipalité sortante : Pavages, aqueducs canalisations d'eau, Jardin et place publique, salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, école maternelle du Centre, les travaux battaient à l'unisson pour le succès de la liste libérale, succès qui ne fait pas de doute, et au premier tour !

« Quant à l'instruction publique, nos dévoués instituteurs et institutrices peuvent témoigner de la sympathie que l'administration municipale leur a toujours montrée.

« Les ouvriers ont pu constater que les sentiments démocratiques du Conseil municipal étaient manifestés d'une façon pratique en plusieurs occasions, en particulier dans les subventions aux mutuelles, dans les secours aux réservistes, et surtout dans l'augmentation continue de la subvention au Bureau de Bienfaisance passée en quatre ans de 1500 à 3000 francs.

« Les commerçants, eux, ont pu constater que, malgré toutes les dépenses nouvelles, la Municipalité a su ménager leurs ressources, grâce à une économie méthodique, et que les taxes contributives ont été fortement diminuées par la réforme de la contribution mobilière.

« Le nous faudra poursuivre les travaux de l'Union Républicaine Madeleinoise, et nous cherchons aussi à rendre le balayage plus régulier et plus complet.

« Préoccupés d'améliorer l'hygiène des quartiers ouvriers, nous faciliterons l'installation de l'eau potable dans les cours et cités. La situation financière s'améliorant de plus en plus, il nous sera bientôt possible de diminuer le prix de notre eau et l'abonnement.

« L'administration centrale, nous réclamons avec instance l'amélioration du service postal. Il faudra aussi qu'on nous donne enfin ce tramway de Berkem réclamé depuis si longtemps.

« Sur le terrain politique, voici les principes qui nous dirigent :

« Avant tout défendre la Patrie ; défendre la République ; défendre l'indépendance de tous les Français. Défendre enfin les travailleurs d'une part, contre toutes les misères qui les menacent, et d'autre part, contre les agitateurs révolutionnaires qui s'acharnent à détruire le monde du travail.

« Nous faisons appel aux hommes de cœur et de bon sens, aux vrais Madeleinois, aux bons Français, et nous leur demandons de venir au 5 mai prochain !

« Vive la République !

### LISTE DE L'UNION REPUBLICAINE

MM. Victor Morel, représentant, adjoint ; Pichon, constructeur, adjoint ; Pierre Boone, négociant ; Henri Caudron, électricien ; Emile Cordonnier, boulanger ; Henri Debutche, commerçant ; Charles Desclaux, industriel ; Edouard Descamps-Thiriz, industriel, conseiller prud'homme ; Edouard Dewaire, menuisier ; Clovis Dufrenoy, vice-président du Bureau de Bienfaisance ; Louis Duret, directeur d'usine ; Edouard Fichaux, négociant ; Henri Goubert, industriel ; Charles La Proste-Bouquoy, industriel ; René Leclair, contre-maître ; Lévin Martin, commerçant ; Léon Mignot, typographe ; Léon Ninive, coiffeur ; Georges Rivasse, industriel ; Léon Pattyn, industriel ; Louis Rogie, maître-menuisier ; André Saint-Léger, industriel ; Charles Tancre, rentier ; Emile Vandenhoute, menuisier ; Paul Vermeille, propriétaire ; Gustave Vermont, employé ; Jules Vitu, propriétaire.

### A ARMENTIERES

#### La tranquillité de la ville

Les Radicaux se vantent d'avoir assuré la tranquillité de la ville.

« Vous savez bien, Armentières, des manifestations pour la cherté des vivres ? Deux anarchistes connus arrachent la marchandise au bras d'un paysan. On les mène au violon. Un instant un violent vient les relâcher, disant à M. le Maire : « Si vous ne les relâchez pas, dans une heure, 3.000 personnes viennent manifester sur la Place. »

A cette menace et fait élargir les prisonniers qui, le lendemain soir, racontaient une bande de gamins et faisaient trembler la police derrière eux jusqu'à 10 heures du soir à travers les rues de la ville.

La greve des peintres arriva. Pendant 2

mois, le même meneur avec une poignée de barbouilleurs belges, empêcha tout travail en ville. Des tapades furent barbouillées et couvertes d'inscriptions anarchistes ; jamais on n'en découvrit les auteurs, et au bout de deux mois, il fallut l'intervention énergique de quelques commerçants lésés, menaçant de s'adresser à la Justice, pour que M. Chas d'Arçat supplie le meneur de rendre un peu de calme à la ville.

### A HOUPLINES

#### ESCLAVES :

Les socialistes aux abois accusent les travailleurs de la liste indépendante de n'être pas libres de leurs actes.

« Devant cette affirmation dont ils ne peuvent faire aucune preuve, on pourrait, par des arguments nombreux, démontrer que les esclaves sont plutôt du côté de la Sociale. Combien de fois, pendant la durée de leur mandat, n'ont-ils pas dû répondre à leurs administrés, en leur disant : « Vous n'avez pas eu telle décision sans l'avis du Comité. »

« Quel est donc ce Comité occulte qui, pendant 12 ans a donné des ordres aux élus d'Hooplaines, et à qui il fallait demander la permission avant de permettre aux citoyens de prendre connaissance des budgets de la ville, chose que la loi leur permet.

« Quel est ce Comité qui empêchait les élus de la Sociale d'accorder à tout citoyen la liberté de la presse ?

« A chaque injustice, à chaque coup de pied donné à la loi, les socialistes se retranchaient derrière la décision du Comité.

« Ce sont eux qui ne sont pas libres de leurs actes.

« Les Houplinois en ont assez d'être gouvernés par une bande d'esclaves terrorisés par quelques meneurs.

### A HAZEBROUCK

#### Serait-ce vrai ?

« La « Démocratie » de M. Sangnier publie, sans commentaire ni protestation la note suivante :

« On annonce que M. l'abbé Lemire est candidat à Hazebrouck aux élections municipales de dimanche. Des affiches à son nom sont déjà posées sur les murs de la ville. »

Hier soir, mardi, nos correspondants d'Hazebrouck nous fournissent par le détail des affiches, mais nous annonçons formellement comme une certitude que M. Lemire se présenterait.

Nous voulons espérer encore que la conscience sacerdotale du député d'Hazebrouck reculera devant la révolte ouverte.

### A MORBECQUE

#### LISTE MUNICIPALE

MM. Capelle Omer, cultivateur ; Verucelle Jules, rentier ; Salomé Charles, cultivateur ; Degroote Charles, cultivateur ; Amoureux Jules, rentier ; Jules, cultivateur ; Asseman Lambert, rentier ; Huyghe-Goddaix Alexandre, cultivateur ; Bellenger Ignace, brasseur ; Wils Gustave, cultivateur ; Macke-Huyghe Alexandre, cultivateur ; Huyghe Charles Alexandre, cultivateur ; Lhermitte Désiré, cultivateur ; Marez Paul, négociant.

### A DOUAI

#### « Contre-vérités »

Le Journal socialiste de Lille nous apprend enfin que ses amis sont contents de la subvention accordée par le conseil municipal pour leur fête de la muse. Ils avaient, dit le Journal, sollicité 1150 francs. Or, leur lettre de demande ne porte pas de chiffres. Premiers contre-vérités.

Le Conseil municipal leur a accordé généralement en tout et pour tout, 200 fr. dit encore textuellement le même Journal. Et le prix de la fête de la muse est de 100 francs. Deuxième contre-vérité.

« Sans prendre parti pour ou contre la municipalité, il était de notre devoir de signaler ces « petites erreurs ».

### Question de tactique

Un de nos amis nous adresse la lettre suivante :

Monsieur le Directeur, Permettez-moi de vous soumettre quelques réflexions à propos de la situation électorale dans certaines communes de notre arrondissement, où les libéraux ont cru bon de ne former aucune liste de candidats.

Pourquoi n'essaierait-on pas de dresser une liste quand même ?

Le moyen est très facile : il suffit de composer une liste avec des noms de libéraux connus, proportionnellement au nombre de voix généralement obtenus par chaque électeur, par les partisans de l'ordre et de la liberté. On ajouterait à ces noms les meilleurs candidats des autres listes, en ayant soin, toutefois, de séparer les catégories de candidats par un espace assez grand pour éviter la confusion.

Ce moyen est simple, on le voit, et il est reconnu légal par un arrêt de la Cour de Cassation, pourvu que l'on n'y s'inscrive pas au dernier moment.

Au second tour, s'il y a ballottage, il n'y aurait qu'à maintenir la liste libérale, celle que, au cas où les adversaires ne se rapprocheraient pas des libéraux.

Leurs adversaires comprendraient alors qu'ils doivent compter avec les libéraux, et à l'élection suivante, ils viendraient peut-être solliciter leur coopération.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Un parti qui ne combat plus, s'achemine lentement vers la ruine.

Veuillez agréer, etc.

Pour qui voter ?

Sous ce titre, l'« Echo Douaisien » publie un article d'où nous extrayons ce qui suit :

Quelle différence existe entre MM. Hanotte, Dumont, Godin, d'Hooghe, Limbour, qui sont candidats sur la liste républicaine, et MM. Jespers, Desmarest, Escoffier et religieuses, qui sont candidats sur la liste socialiste ?

Ainsi donc, ceux-là qui avaient été élus par nous en 1904, les Hanotte, Dumont, Godin, Maronier, d'Hooghe, Limbour, se sont unis à leurs adversaires de la veille, au Desmarest, Jespers, Escoffier, pour faire élargir de leur haine contre nos croyances et nos droits, contre les libertés de conscience et de conscience.

« Quant à leur sur la liste républicaine on sur la liste socialiste, ces hommes se valent, et nous ne pouvons voter ni pour les uns, ni pour les autres sans renier nos convictions religieuses et nos opinions politiques.

C'est pourquoi, nous répondons à nos amis,

en leur disant : nous ne pouvons voter pour MM. Hanotte, Dumont, Baude, d'Hooghe, Godin, Limbour, Crombez, Comble, Heno, Lévy, Maronier, Roussiez, Tailleux et Thery.

Nous ne connaissons pas suffisamment MM. Belle, Chaumont et Magrez pour les apprécier.

Enfin, nous croyons que l'on peut voter pour MM. Bertin, Bréguet, Collier, Deloche, Desfontaine, Hincz-Galand, Henne, Mathurin, Plioger et Richard.

Nous ajoutons : 1° L'on peut voter également pour MM. Dubron, Raoul et Lavoix ; ils ne se sont signalés par aucun acte de vote sectaire ; 2° Ne connaissant pas M. Hurtrez J.-B., nous ne pouvons l'apprécier.

Enfin, mettons en garde les libéraux, voulant, à l'absence de liste libérale, voter pour la liste socialiste tout entière, espérant de ce mal tirer un très grand bien dans quatre ans. « En donnant leur voix à ces ennemis de la religion, ils commettraient un péché grave », comme le dit Mgr. Declercq dans son catéchisme et St. Grégoire dit : « Ils assumeraient tout le mal que ces élus pourraient faire à la religion dans le pays. »

### AU QUESNOY

Les élections se préparent dans le plus grand calme. Aucune liste de candidats n'a encore jusqu'à présent été distribuée. Un seul candidat a fait poser aujourd'hui ses affiches : c'est M. Edouard Lelen, conseiller municipal qui est candidat pour tous les tours et réclame une équitable répartition des subsides municipaux.

### A ROUBAIX

#### Aux électeurs « conscients » de tous les partis

Par tous les moyens les socialistes s'efforcent d'induire en erreur le corps électoral, affirmant contre toute évidence que la municipalité sortante a mal géré les finances de la ville de Roubaix.

Ils ne peuvent cependant nier qu'en dix ans l'administration sortante a versé :

Au Bureau de bienfaisance. 3.059.765 fr.  
Aux Hospices ..... 5.848.414 fr.  
Aux Crèches ..... 266.573 fr.  
Aux Réservistes ..... 276.321 fr.  
Aux Mutualistes ..... 155.373 fr.

Pour l'envoi des enfants à la mer ..... 255.007 fr.  
A la Caisse de chômage..... 20.000 fr.  
Aux Cantines scolaires..... 1.233.487 fr.  
Pour distribution de vêtements ..... 386.493 fr.

Sans compter : Pour l'hôpital la Fraternité. 3.000.000 fr.  
L'Hospice des Vieux-Ménages 130.000 fr.

Au total, 15 millions 500.000 francs environ ont été accordés en dix ans aux institutions de bienfaisance sociale.

Les socialistes affirment avoir, en dix ans, amorcé environ dix millions. Ils ne peuvent nier que pendant une égale période de dix ans l'administration Motte a amorcé 13 millions de la dette municipale, soit trois millions de plus qu'eux.

Ils ne peuvent nier qu'alors qu'ils n'ont presque rien fait, la municipalité Motte a exécuté des travaux d'utilité publique dont tous les Roubaixiens profitent.

Ils ne peuvent nier que la ville s'est transformée et embellie depuis dix ans, grâce à l'administration Motte.

Ils ne peuvent nier que le prix du gaz a été abaissé de moitié ; que le nombre de canalisations d'eau potable a considérablement augmenté ; que nombre de rues ont été pavées ; que nombre de municipalité Motte.

Les socialistes sont furieux de ce que l'administration Motte a employé l'excédent des recettes de son budget. Ils usent préféré trouver l'argent en caisse au cas où ils seraient les maîtres.

Quelle aubaine pour eux ! Mais les électeurs ne seront pas dupes de leurs manœuvres ; ils feront bloc contre les socialistes pour assurer la réélection de la municipalité sortante.

### A CROIX

#### Pour qui voter ?

Des cinq listes en présence au premier tour de scrutin, une seule peut et doit rallier tous les suffrages de nos amis.

C'est la liste républicaine. Elle est composée d'hommes qui veulent la liberté à tous, l'égalité pour tous et la fraternité de tous.

Ces candidats qui se présentent sur cette liste ne sont pas des sectaires et respectent toutes les croyances.

Plusieurs d'entre eux ont défendu la cause catholique, républicaine et sociale, avant que d'autres qui aujourd'hui se disent les seuls, les uniques défenseurs de la religion, de la République, et des ouvriers, se soient aperçus que leur égoïsme étroit, les principes républicains méconnus, et les déshérités de la vie abhorrés.

Que nos amis de Croix avant de déposer leur bulletin dans l'urne relisent les noms des candidats républicains depuis le démocrate Henri Baquet jusqu'au républicain Louis Tiberghien.

Et qu'ils disent où sont les défenseurs de leur foi et de leurs principes.

Sans aucun doute, après cette constatation, ils voteront pour ceux qui depuis 20 ans sont sur la brèche, essayant tous les assauts, toutes les insultes et toutes les ingratitude.

### A WASQUEHAL

Ce qui se dégage nettement de l'ensemble des commentaires relatifs aux programmes électoraux, c'est que l'opinion a très favorablement accueilli une double promesse de la liste de concentration ouvrière relative au bureau d'état-civil et au cimetière du Capreau.

sent l'extrême utilité de cette double création. La semaine dernière encore, nous assistions à un enrôlement du quartier qui s'est terminé à midi vingt ; les assistants du Capreau sont donc rentrés chez eux à une heure.

Si ceux qui s'obstinent à faire la sourde oreille frayaient avec le peuple, dont ils se donnent si volontiers comme les amis et les défenseurs, avaient entendu comme nous les plaintes et les murmures de toute l'assistance, ils commenceraient peut-être à comprendre leur bêtise et craindraient la revanche prochaine.

### A FLERS-BREUCQ

#### Liste de Concentration Républicaine (Section du Breucq)

MM. Cuygnet Benjamin, conseiller sortant ; Lepers Louis, id. ; Picavet Désiré, id. ; Thiers Jules, id. ; Caby Arthur, trieur de laine ; Caby Jean-Baptiste, employé ; Chiffre Jean-Baptiste, teinturier ; Apprézier ; Choquet Lucien, comptable ; Decroix Lucien, contre-maître ; Desmaretz Jean-Baptiste, employé ; Leplat Jean-Baptiste fils, cultivateur ; Vadebecqz Léon, menuisier.

### A HEM

Les électeurs auront à choisir entre trois listes :

La liste collectiviste sur laquelle figurent les conseillers socialistes sortants auxquels se sont ajoutés quelques noms trop connus du chapitre des anarchistes, tous partisans du chambardement général.

La liste radicale-socialiste ayant à sa tête l'ex-député Decroix, renié par les collectivistes, qu'il a fait entrer à la Mairie.

Enfin la liste libérale et progressiste anticollectiviste composée d'honorables et vaillants citoyens dépendants de tous les gens d'ordre, écœurés de l'œuvre de haine et de discorde accomplie par la majorité socialiste du Conseil sortant.

### LISTE REPUBLICAINE LIBERALE ET PROGRESSISTE

MM. Boussemar Pierre, comptable ; Baudin Henri, teinturier ; Leplat Désiré, négociant ; Bourgeois Henri, teinturier ; Duquesne Emile, tonnelier ; Picavet Henri, cultivateur ; Deroix Jean, négociant ; Delberghes Louis, maraicher ; Lortien Paul, menuisier ; Berthel Edmond, épicer ; Hespel Joseph-Joseph, teinturier ; Lelong Jules, employé ; Pollet Henri, cultivateur ; Mulliez Clodomir, magasinier ; Leclercq Charles, brasseur ; Ganter Arthur, teinturier ; Vanriet Alphonse, maraicher ; Delcourt Louis, jardinier ; Dufrenoy Louis, arpentier ; Droulez Henri, propriétaire.

### A TOURCOING

#### M. Dron et la « Croix »

Invité à la réunion contradictoire sur la R. P. M. Dron s'est débattu. Même chez ses amis on le lui a reproché. Ne pouvant rester en cette fâcheuse posture, il a donc tenté, dans sa conférence du Gymnase, de se réhabiliter. Par quel moyen, on s'en doute à l'avance. C'est comme à déclarer que les Républicains Proportionnalistes « avaient attiré leurs adversaires dans le traquenard » qu'était la réunion contradictoire.

Une telle affirmation ne pouvait se passer de preuve. Vous allez pouvoir apprécier une fois de plus l'homme et sa preuve.

M. Pierpont, a dit textuellement M. Dron, « a pu s'en apercevoir » (du traquenard) « dans le compte-rendu de la Croix à consacrer à cette réunion. Le public, écrit la Croix en parlant de M. Pierpont, est vivement impressionné par cette correction bien méritée au faussificateur de documents ».

Et c'est tout. Voilà toute la preuve. Elle revient à dire : « M. Pierpont a falsifié un document, donc la réunion contradictoire était un traquenard ».

Est-ce inconcevable ? Est-ce loupé d'un homme qui connaît la sottise de l'auditoire accoutumé de ses réunions ?

Nous ne jugeons pas. Le public le fera pour nous.

### Accusé par M. Dron

#### M. Flament se défend

Dès lundi, nous reproduisons l'accusation très précise et très grave formulée la veille, à l'occasion d'une réunion électorale, par M. Dron contre un de ses anciens amis politiques et collaborateurs au Conseil municipal, M. Victor Flament. Les accusés sont de ceux qui conduisent au jour d'assises le mépris de l'humanité, bien que le Juge d'instruction ait conclu à un non-lieu.

« L'homme qui pouvait le mieux nous expliquer les dessous de la scène, c'était M. Flament. Nous sommes allés l'interroger dans le Café « A l'Ange », qu'il tient actuellement Grand'Place, à Lille.

Notre interlocuteur se déclare stupéfait de l'attaque dirigée contre lui par M. Dron ; agression qui lui a pris brutalement l'improvvisation.

« Imaginez-vous ma surprise. J'apprends lundi, par les journaux que j'ai été l'objet d'une poursuite au Parquet et que le Juge d'instruction m'a accordé un non-lieu sous condition. Or, je n'ai jamais été entendu. »

« Sur quel fait précis repose l'accusation de M. Dron ?

« Elle n'a aucune base. C'est de la poterie au vent. Alors vous allez vous défendre ?

« A quel bon ? Plus on remue certaines affaires et plus elles sentent mauvais.

« D'ailleurs, quand on est pris à partie par un adversaire si puissant, la prudence s'impose.